

Monsieur Macron reçoit les fédérations

Des engagements à confirmer !

Le Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, a invité, le 25 septembre, les fédérations syndicales à une première prise de contact, un mois après sa prise de fonctions.

La délégation **Force Ouvrière** était composée de Philippe Grasset, Secrétaire Général, Céline Fasulo (SNIIM FO) et Dominique Gendron (CCRF-FO).

En un peu plus d'une heure, il n'était pas question de rentrer dans le fond des dossiers mais d'exposer les attentes des personnels tant sur l'emploi, les missions et l'organisation du travail.

Dans son propos introductif, le Ministre a souligné sa volonté d'unicité du ministère, avec son souhait d'une bonne articulation entre les administrations centrales et les services déconcentrés.

Il s'est délibérément placé dans les pas de son prédécesseur en confirmant par exemple dans leurs fonctions les commissaires au redressement productif et les 34 plans même s'il a précisé qu'une certaine rationalisation était sans doute nécessaire. Il a rappelé le rôle opérationnel des DIRECCTE sur les missions de répression et d'accompagnement.

Il a affirmé que son cabinet devait travailler avec les directions sur toutes les décisions stratégiques.

Enfin, il a beaucoup insisté pour que les idées novatrices lui remontent le plus directement possible.

FO Finances a concentré son propos sur trois sujets :

- **Le Projet de Loi de Finances 2015** pour les ministères économiques et financiers, qui sera présenté au Comité Technique Ministériel du 6 octobre.

Sans surprise, le Ministre a répondu en réaffirmant le cadre contraignant lié aux déficits publics, et qu'il ne saurait être question de le desserrer.

- **La DGCCRF : FO Finances** a insisté sur l'urgence de voir cette direction sortir des DDI et de la Réate. Les rapports de la Cour des Comptes et parlementaires ont confirmé l'analyse développée dès 2010 par FO et en particulier les dysfonctionnements de la chaîne de commandement.

Force Ouvrière a démontré que le Plan d'action présenté en début d'année n'avait en rien modifié la situation, en mentionnant que de plus le décret modifiant l'organisation des DIRECCTE était tombé dans les oubliettes (*le Secrétaire Général des ministères économiques et financiers a confirmé que cette révision interviendrait dans le cadre de la Revue des missions*).

De même, **FO Finances** a souligné que l'adoption de la Loi Hamon sur la consommation, n'avait pas encore été suivie de ses décrets d'application, en particulier celui sur les pouvoirs des agents.

Monsieur Macron a bien noté la sensibilité du dossier dès son arrivée dans ses fonctions.

Comme ses prédécesseurs, il s'engage à défendre des options alternatives sur le devenir de la DGCCRF, même s'il a reconnu que le retour à la situation d'avant 2010 était impossible.

Dans cette perspective, il propose de remettre à plat le dossier et qu'un cycle de réunions s'ouvre dans les prochaines semaines avec Madame DELGA, Secrétaire d'État en charge de la consommation, et les organisations syndicales.

Même si cet engagement rappelle celui de ses prédécesseurs, **Force Ouvrière** accepte la démarche en espérant une issue plus favorable pour les missions et les agents.

Ce débat devra s'articuler avec la Réforme territoriale et la Revue de missions inscrites dans la feuille de route du Premier Ministre du 16 septembre dernier.

○ La politique économique de la DGE :

FO Finances a rappelé le rôle primordial de l'État sur les questions de développement économique à la fois de manière offensive (filières, RUI, pôles de compétitivité, innovation, 34 plans) et défensive (commissaires au redressement productif, mutations économiques).

FO Finances a souligné l'importance des DIRECCTE en tant que bras armé de la DGE notamment dans sa capacité à connaître finement le tissu économique et à structurer des politiques industrielles et de développement économique.

FO Finances a insisté sur l'importance des compétences techniques industrielles qui doivent être préservées et développées afin que l'État soit pertinent pour accompagner une montée

en gamme des entreprises dans des marchés en mutation forte, mais également pour être mises au service de l'ensemble des politiques publiques qui sont en lien avec l'industrie.

Le Ministre a rappelé que la réforme territoriale ne va pas changer le rôle de l'État qui ne se dessaisira pas des questions relatives au développement économique. Pour lui, l'enjeu est d'accompagner une projection de l'État sur le territoire en fonction de la réforme des collectivités.

Le Ministre propose une remise à plat du dossier de la DGCCRF

C'est un ministre au discours décomplexé que les fédérations syndicales ont découvert. Au-delà de ses premiers engagements, il est resté sans surprise dans un discours social

libéral assumé.

FO Finances prend acte de la volonté ministérielle d'échanges les plus directes possibles et aura l'occasion de la tester au Comité Technique du 6 octobre prochain et dans les mois à venir.

PRIORITÉ AUX AGENTS